

CADASTRE D'ANCIEN REGIME
Parcellaire - regist - courcier – péréquaire

SOMMAIRE

Apport à l'histoire – page 2

Parcellaire, regist – page 3

Courcier et péréquaire – page 6

Plan – page 7

Vocabulaire – page 10

Bibliographie – page 11

■ APPORT A L'HISTOIRE

Comme pour la période moderne et contemporaine, ces documents cadastraux sont des documents FISCAUX. Établis par les communautés d'habitants, ils leur servent de base pour établir les impositions, levées exclusivement sur les biens roturiers.

Les parcellaires et courriers sont très répandus en Dauphiné ; par contre les plans sont très rares (une vingtaine)

◆ Ce que l'on peut attendre du cadastre ancien

C'est une source pour :

l'histoire économique : nature des cultures (vignes, noyers, pâturage...), mise en valeur des terres, voies de communication

l'histoire sociale : répartition de la richesse foncière entre propriétaires, implantation de l'habitat

la généalogie

l'archéologie : mention d'édifices en ruines (chasal, châtelard, mesures,...)

l'évaluation des mesures agraires

l'histoire des toponymes

et même pour l'histoire des techniques de la reliure.

◆ Ce que ne fournira pas le cadastre ancien

la date de la construction d'une maison

la description d'une maison

Pour comprendre le maniement et l'exploitation du cadastre ancien, il faut absolument s'appuyer sur la bibliographie ci-dessous

■ PARCELLAIRE

(dénommé dans l'Oisans « regest » et dans d'autres provinces françaises « compoix »)

Présentation du contenu

Registre tenu sous l'Ancien Régime (surtout à partir des années 1630) par les communautés d'habitants où sont notés les biens (maisons et parcelles de terres) possédés par les habitants, avec l'estimation de la valeur des propriétés.

Souvent y est joint une table alphabétique des propriétaires.

Parfois, les mutations survenues (vente, acquisition) y sont inscrites en marge, à défaut de tenir un courcier [cf. infra].

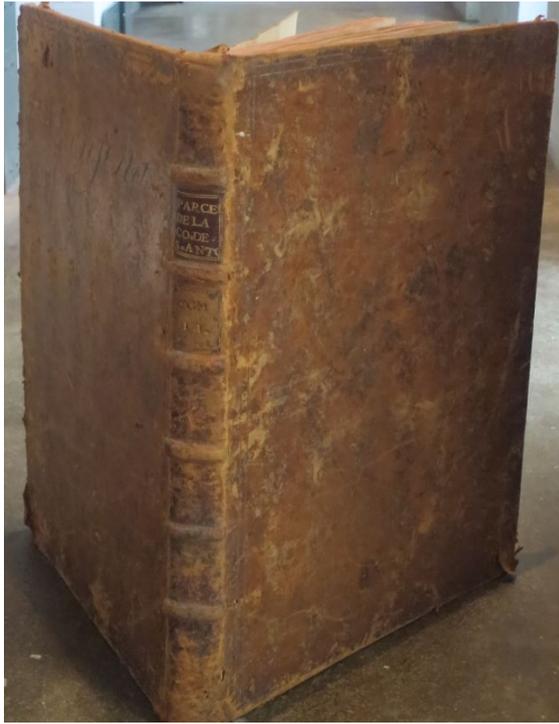
en savoir + : [tiré de l'article d'H. Grousson, « Typologie des cadastres anciens (XVI^e-XVIII^e siècles) en baronnies » - voir bibliographie infra]

Parcelleaire : inventaire fiscal des biens d'une communauté d'habitants pour servir à la répartition des impôts, en particulier celui de la taille. Contribution directe, la taille, dite « réelle » en Provence et en Dauphiné au terme du « Procès des Tailles » de 1634, se paie en fonction de l'évaluation du revenu cadastral. Le montant de la taille à imposer dans le Dauphiné est fixé par décision royale. Il est ensuite réparti par l'intendant entre les différentes élections, puis avec le concours de commissaires et officiers des élections entre les différentes communautés, selon l'évaluation de leurs revenus cadastraux établis en feux, vérifiés et réévalués pour la dernière fois, en 1748-1756. La répartition de la taille sur les contribuables s'effectue au moyen d'un rôle dressé par le ou les consuls et les péréquateurs. La somme à prélever est augmentée des frais de levée de l'impôt, qu'encaisse le collecteur. Chaque propriétaire se voit attribuer une contribution proportionnelle à la valeur de ses biens-fonds roturiers. Tant que les biens ne subissent pas de modifications (réduction de la superficie, de la valeur, ou mutation totale ou partielle), cette base ne varie pas. L'exemption est rattachée non à la personne, mais à la terre, en sorte que les fonds nobles sont soustraits à cette imposition, quel qu'en soit le possesseur. Un noble possédant des terres dites roturières est soumis à la taille pour celles-ci.

Le texte cadastral s'organise toujours selon le plan suivant : pour chaque propriétaire, il y a énumération de la totalité de ses biens bâtis et non bâtis. Généralement, le premier article de chaque déclarant suit l'ordre topographique adopté par l'arpenteur, un ordre qu'il n'est pas toujours facile de comprendre : spirale ou rayonnement autour d'un centre principal. La description du bien comprend habituellement : la nature du fonds, sa localisation, ses limites (l'arpenteur situe le fonds par rapport aux parcelles voisines aux quatre points cardinaux : du levant, du couchant, du midi, du nord, de la bise ou du septentrion), sa superficie (les mesures de surface sont des mesures de compte, définies à partir de mesures de longueur ou de capacité (setier, pugnérée)), sa qualité, son estimation.

Présentation matérielle

Ils se présentent, en grande majorité, sous forme de registre, avec généralement une reliure en basane (peau de mouton tannée) voire en parchemin.



reliure basane – parcellaire de la Côte-Saint-André



l'Abbaye

reliure parchemin – parcellaire de Saint-Antoine-

Explication d'un parcellaire

The image shows a handwritten cadastral document from 1723. It is annotated with several boxes and arrows pointing to specific parts of the text:

- nom du propriétaire**: Points to the name "Antoine barbarin feu guigues" written in cursive at the top.
- nature du bien**: Points to the word "Bâtiment" in the second line of the main text.
- lieu du bien**: Points to "à St Julien chemin traversant" in the second line.
- situation par rapport aux parcelles voisines**: Points to the descriptive text starting with "Confronte Chemin dessus & partie dessous charle moultre aussi dessous & En partie d'ault. philibert bontours & doratée pra du Couch. Jean odou- & marie Jamier aussi d'ault. Contient une Cartalle trois Carro de Cuijjer Estimé un sol sept deniers 1/2".
- estimation de la valeur du bien en lettres et en chiffres**: Points to the numerical value "1 1/2" written at the end of the first paragraph.

The document contains two paragraphs of text in cursive script, both describing land parcels and their neighbors.

ADI 4E78/3 la Salette - Parcellaire, 1723

Les plus vieux parcellaires conservés pour l'Isère ont été tenus par des communautés de l'Oisans au XV^e siècle. Ils sont appelés « regests » (c'est-à-dire « registre »). En latin, leur maniement est complexe.



ADI 4E26/CC2 Clavans - Regest fin XV^e s. en latin

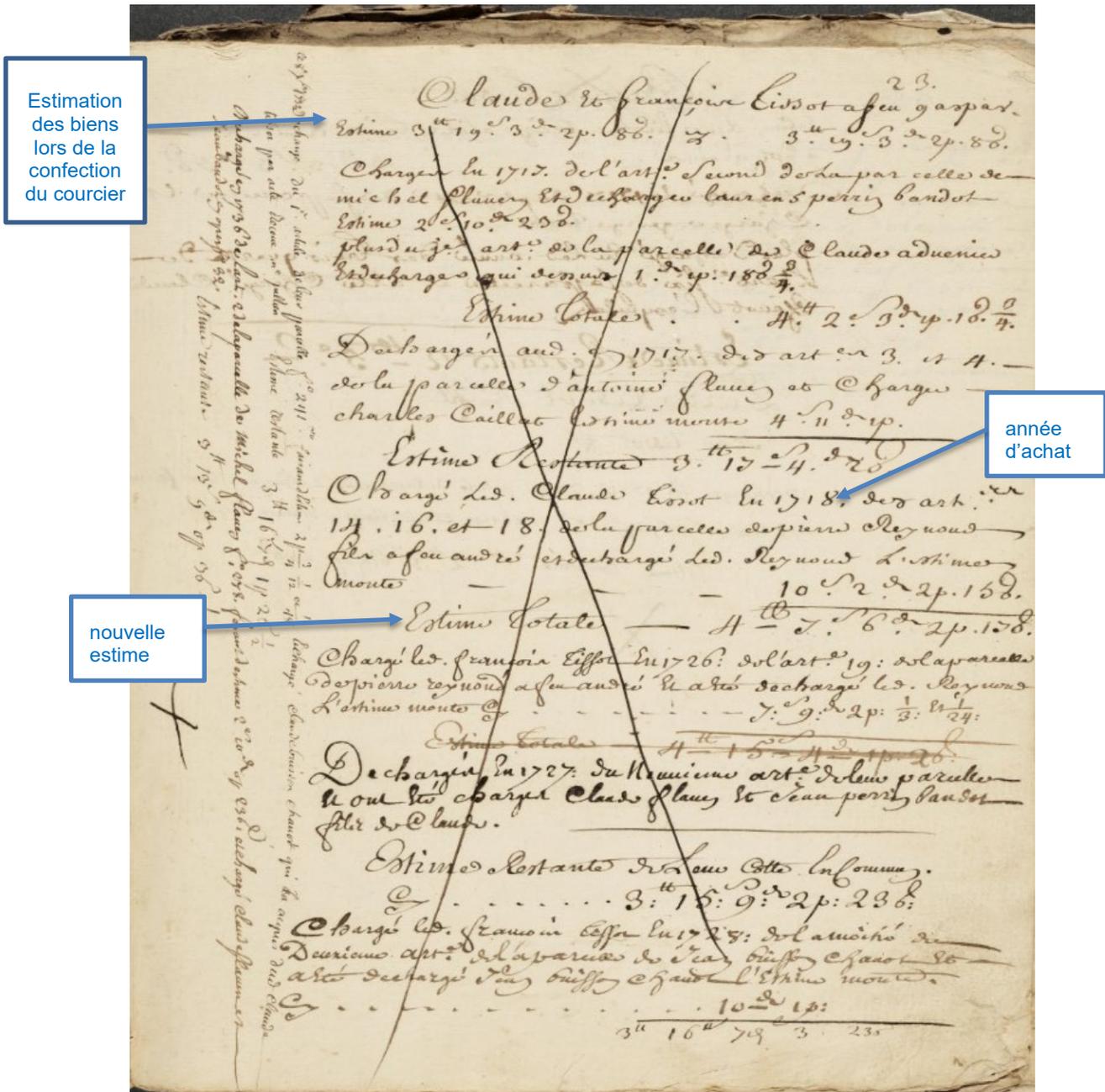
■ COURCIER OU PEREQUAIRE

Registre des mutations survenues au parcellaire :

- les acquisitions de biens sont dénommées « chargé » ou encore « chargement »,
- les ventes sont dénommées « déchargé » ou « déchargement ».

C'est un document complémentaire du parcellaire ; son contenu est variable. Il ne reprend pas le détail des articles mais soit il en donne un résumé très succinct, soit-il ne reprend que l'estime des parcelles (comme l'exemple ci-dessous). Sa finalité est, en notant les acquisitions et les ventes, de changer l'estimation (ou allivrement) du propriétaire.

À partir de la fin du XVII^e siècle, les années où un changement est survenu, sont indiquées.



ADI 4E631/7 – la Chapelle-du-Bard - courcier déb. XVIII^e s.

■ PLAN

Il n'existe que très peu de plans pour le cadastre d'Ancien régime (une vingtaine, voir liste ci-dessous). Ils ont été réalisés essentiellement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.



ADI 4E707/12 la Motte-d'Aveillans, plan XVIII^e s.



dimension en toises

numéro de la parcelle sur le parcellaire

ADI 4E707/12 la Motte-d'Aveillans, détail du plan

COMMUNE AYANT UN PLAN REALISE AVANT 1800	DATE DU PLAN	LIEU DE CONSERVATION (Mairie ou Archives départementales de l'Isère)
Les AVENIERES	XVIII ^e s.	Mairie
CHANTESE	1786	A.D.I. 4 E 495/7
Le CHEYLAS	1792	Mairie
CLAIX	vers 1781	Mairie
GRENOBLE	1749 [cartes littérales des terriers et du parcellaire]	Mairie DD 34
HURTIERES	1783	A.D.I. 4 E 609/8
LAVALDENS	vers 1762	A.D.I. 4 E 443/G6
La MOTTE-D'AVEILLANS	XVIII ^e s.	A.D.I. 4 E 707/12
La MOTTE-SAINT-MARTIN	XVIII ^e s.	A.D.I. 4 E 226/6-7
La MURE	XVIII ^e s.	Mairie
NOTRE-DAME-DE-VAULX	XVIII ^e s. [cartes des parcelles]	A.D.I. 4 E 228/2
Le PASSAGE	Fin XVIII ^e s.	Mairie
PENOL	1783	A.D.I. 4 E 92/4
ROCHE	1774	A.D.I. 4 E 587/ 8-12
SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE	1780-1781	A.D.I. 4 E 378/47-65

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS	XVIII ^e s.	Mairie
SAINT-HILAIRE-DE-LA-COTE	1776	A.D.I. 4 E 593/3
SAINT-LAURENT-EN-BEAUMONT	Fin XVIII ^e s.	A.D.I. 4 E 74/1
SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL	1777	A.D.I. 4 E 54/12
SAINT-SAUVEUR	1748 [1 planche]	A.D.I. 4 E 383/4
SEYSSINET-PARISSET	1779 [3 planches]	Mairie
La TERRASSE	XVIII ^e s.	A.D.I. 4 E 429/20
VEUREY-VOROIZE	1768	Mairie
VOREPPE	1751-1759	A.D.I. 4 E 543/27-28

■ VOCABULAIRE

◆ Allivrement

Cote-part (quote-part) cadastrale du possesseur.

◆ Fillasse ou filasse

Feuilles (c'est-à-dire registre en feuilles)

◆ Forain

Propriétaire de biens n'habitant pas dans la commune.

◆ Lançon de taille (ou « parvient » dans l'Oisans)

Dans le Dauphiné c'est l'avis du montant de la taille à répartir sur les habitants adressé à une communauté d'habitants par l'Élection.

◆ Parangon

Résumé du parcellaire)

◆ Parteur

Autre dénomination du courcier

■ BIBLIOGRAPHIE POUR L'EXPLOITATION DU CADASTRE ANCIEN

Des articles parus dans des revues, par exemple « la Pierre et l'Écrit » ainsi que des travaux d'études et de recherches (T.E.R., anciennement maîtrise d'histoire - cotés aux A.D. de l'Isère en série 2 J) apportent des explications pour comprendre parcellaire et courcier et peuvent servir d'exemple quant à l'exploitation de ces documents et à la méthodologie à employer.

N.-B. : les cotes (ou références) des articles et autres travaux études consultables aux Archives départementales de l'Isère sont précisés.

♦ Article (très complet et pédagogique, à consulter en premier lieu)

[N.-B. le cadastre ancien des Baronnies (Drôme) est du même type que celui de l'Isère.]

Hélène Grousson, « Typologie des cadastres anciens (XVI^e-XVIII^e siècles) en baronnies », *Les rencontres du Garde-Notes Baronnard*, n° 1, 1994, [texte accessible en ligne sur internet](#)

♦ Autres articles

- Revue la Pierre et l'Écrit (P.U.G.)

- ♦ « Le parcellaire de la Balme-lès-Grottes de 1700 », par G. Gardette, année 1991, p. 105 [cote Per970/19]¹
- ♦ « Paysage et propriété foncière à la Bâtie-Divisin en 1684 », par A. Belmont, années 1994-1995, p. 79 [cote Per970/22]
- ♦ « Le parcellaire de Roybon : étude topographique, économique et sociale d'un bourg dauphinois, 1592-1826 », par Th. Marchand, année 2008, p. 65 [cote Per970/35]

- Actes du 89^{ème} congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1964

- ♦ « L'apport des registres parcellaires aux études d'histoire rurale au XVII^e s. d'après l'exemple du Dauphiné », par B. Bonnin, tome 1, pp. 23-29 [cote Per1017/10]

♦ Travaux d'études et de recherches en histoire (TER), présentés à l'Université [conservés aux A.D. de l'Isère]

Les TER portant sur l'étude économique, sociale et démographique d'une commune sous l'Ancien Régime ont fait appel aux parcellaires, par exemple :

- ♦ Biviers : Cœur (Denis).- *L'espace foncier à Biviers, 1610-1811*, 1989 [cote 2 J 2050/1et 2].
- ♦ Lavalens : Guibert (Alain).- *Lavalens au XVIII^e siècle. Etude économique et sociale*. T.E.R. présenté devant l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1976 [2 J 244].
- ♦ Saint-Chef : Blanchet (Martine).- *Saint-Chef de 1660 à 1760, aperçu démographique, étude économique, esquisse sociale* [2 J 266].
- ♦ Voreppe : Olivieri-Coulomb (Marie-Thérèse).- *Etude économique, sociale, humaine de Voreppe du début du XVII^e siècle au milieu du XVIII^e siècle*. T.E.R. présenté devant l'Université de Grenoble, U.E.R. d'Histoire et Histoire des Arts, 1972 [2 J 186].

¹ G. Gardette donne sa méthode de travail pour reconstituer la carte des propriétés.

♦ **Travaux d'érudits [conservés aux A.D. de l'Isère]**

BADIN (Jean).- Meyrieu, Isère, et ses environs. Recueil de notes historiques et archéologiques comprenant des extraits d'un parcellaire de 1635 avec cartes et plans détaillés ; une notice historique sur Meyrieu et ses environs d'après les documents et les vestiges. [2 J 353]

♦ **Maquette**

En mairie de Beaurepaire, une maquette a été construite à partir du parcellaire de 1595.